

Communiqué de presse

LA VALORISATION DES EAUX GRISES A DÉSORMAIS SON SYNDICAT DÉDIÉ

Paris, le 26 janvier 2026 – Ses membres fondateurs annoncent la création de l'Alliance Française pour le Recyclage des Eaux grises (AFREG), un 9è syndicat de spécialité membre de l'Union des industries et entreprises de l'eau (UIE).

Pour préserver la ressource en eau potable, dans le contexte du changement climatique, la nécessité du recours aux eaux dites non conventionnelles (eaux de REUT, eaux de pluie, eaux de process, eaux grises, etc.) fait l'objet d'un consensus parmi les parties prenantes (ministères, scientifiques, associations environnementales, usagers de l'eau ...) depuis plusieurs années, et a été entériné par le Plan Eau en 2023.

Porté par un nouveau cadre réglementaire mis en place en juillet 2024, les bases sont maintenant posées pour enfin avoir recours au recyclage des eaux grises et développer cette pratique.

De quoi s'agit-il ? La valorisation des eaux grises dans les bâtiments consiste à récupérer l'eau des douches, des baignoires, des lavabos, des lave-linge, lave-mains, et l'utiliser une seconde fois après traitement sur place, pour l'alimentation des toilettes, l'arrosage, entre autres usages autorisés.

C'est une solution à part entière, facilement déployable mais encore mal connue en France. C'est pourquoi plusieurs acteurs se sont regroupés et ont créé l'AFREG, afin de faire la promotion de cette pratique vertueuse pour l'eau et d'accompagner la création d'une filière.

« Dédier un syndicat à la valorisation des eaux grises, c'est lui reconnaître la place qu'elle doit tenir dans le panel des solutions. Notre volonté est de contribuer à structurer la filière, de la représenter auprès des pouvoirs publics et de promouvoir cette pratique vertueuse et durable. Nous appelons les entreprises qui souhaitent accompagner la création de cette filière à nous rejoindre. » explique Thomas Contentin, Président de l'AFREG.

« Le choix des fondateurs de créer l'AFREG au sein de l'UIE est une reconnaissance de ce qu'apporte notre fédération aux industries et entreprises de l'eau. Je me réjouis de cette ouverture à une expertise supplémentaire visant à préserver l'eau. Avec ce 9è syndicat de spécialité, l'UIE est plus que jamais un lieu où dialoguent les solutions du petit cycle de l'eau, au service de l'environnement et de tous les types d'usagers (collectivités territoriales, industries, tertiaire, habitat collectif, agriculture, particuliers). » souligne Christophe Dingreville, Président de l'Union des Industries et entreprises de l'Eau (UIE).

Contact médias

Anne Dujardin – anne.dujardin@french-water.com - 07 86 71 05 31 – 01 45 63 70 40

À propos de l'UIE

L'Union des industries et entreprises de l'eau (UIE) est une fédération professionnelle qui regroupe 9 syndicats de métiers du petit cycle de l'eau, du forage au traitement collectif des eaux usées, en passant par : la production d'eau potable, la valorisation de l'eau de pluie et des eaux grises et la gestion des eaux pluviales, le traitement des eaux industrielles, la fabrication des canalisations, d'équipements de traitement de l'eau, l'exécution des travaux de génie civil du domaine de l'eau. Au total, 220 entreprises adhérentes, 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, au service en France et dans le monde, des gouvernements, des collectivités locales, des industriels, du tertiaire, de l'habitat, de l'agriculture.

Union des Industries et des entreprises de l'Eau (UIE), 9 rue de Berri 75008 Paris - AFREG, 9 rue de Berri 75008 Paris